

INTEGRER LA RE2020 DANS LES OPERATIONS DE CONSTRUCTION

Cette formation compare la réglementation actuelle RT2012 et la future réglementation environnementale RE 2020 et ses composantes.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les textes relatifs à la réglementation environnementale RE2020 dans les projets de construction

Public Concerné

- Architectes MOE
- Promoteurs
- Bailleurs
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études
- Ingénieurs et techniciens en entreprise du bâtiment

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation réclame la connaissance de base sur la RT2012.

Parcours pédagogique

Enjeux de la réglementation environnementale RE 2020

- Tenants et aboutissants de la RE 2020 : Réglementation environnementale et solution bas carbone

Objectifs européens et français 2020-2030

- Le cadre pour le climat et l'énergie
- Application de la loi française de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

Feuille de route (calendrier) RE 2020 et raisonnement vers l'empreinte carbone

Principaux changements entre la réglementation actuelle (RT 2012) vers la RE 2020

- Evolutions réglementaires de la RT depuis 1974
- Rappels des exigences de la RT 2012

- Principaux objectifs de la future réglementation

De la RT 2012 à la RE 2020 (démarche des Labels E+C-)

- Référentiel des Labels E+ C-
- Grands principes
- Energie et niveaux de performance
- Carbone et niveaux de performance
- Performance environnementale basée sur l'Analyse de Cycle de Vie (ACV)

Labels E+ C-

- L'observatoire
- Démarche de certification

Perspectives suivant les dernières annonces

- Programme OBEC
- Annonces ministérielles

Réglementation RE 2020 énergie

Réglementation RE 2020 carbone

Cette formation est également réalisable en présentiel.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices d'application

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com